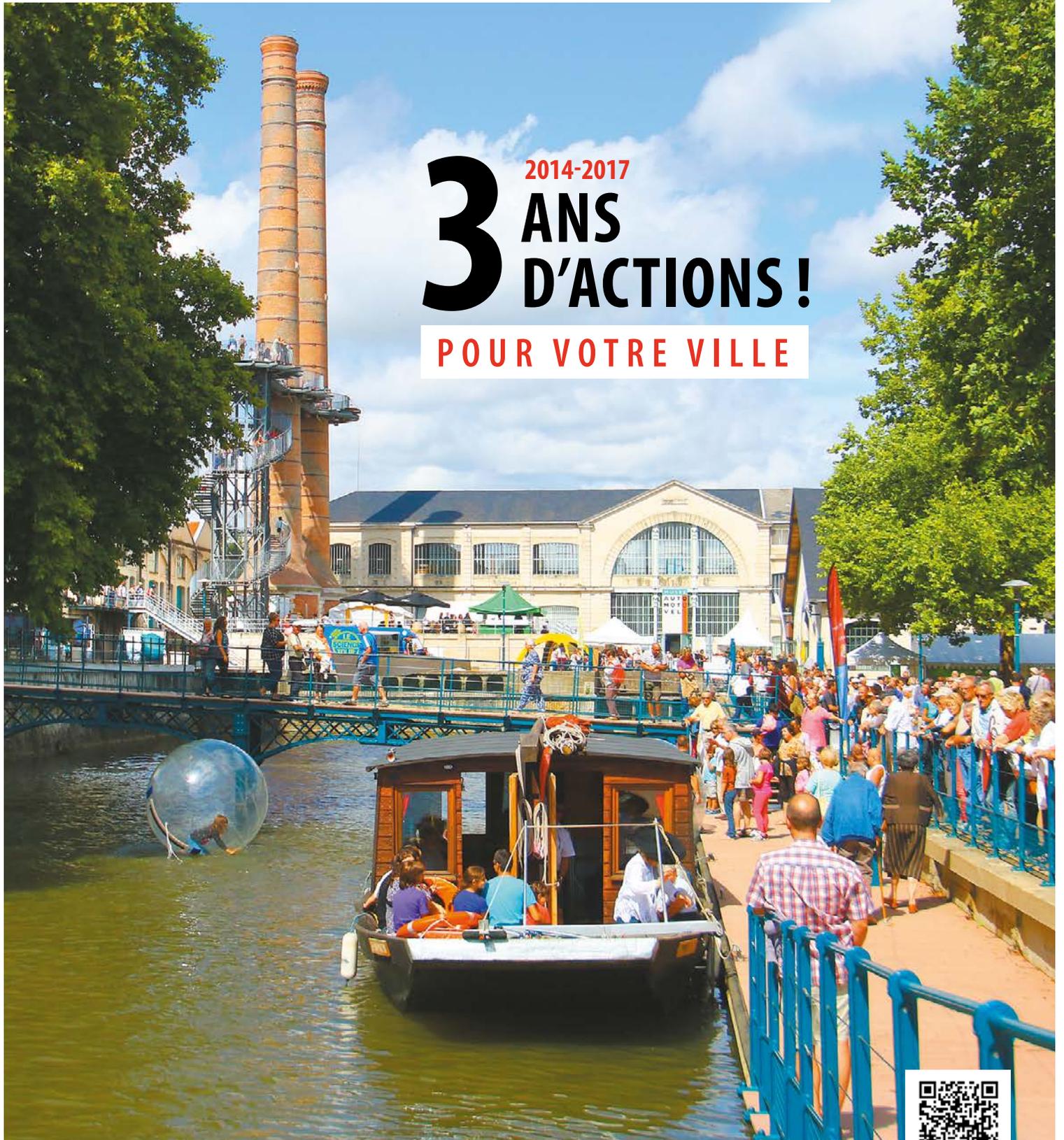


LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 AVRIL 2017

2014-2017
3 ANS D' ACTIONS !
POUR VOTRE VILLE



ZOOM SUR LES PROJETS RÉALISÉS, EN COURS ET À VENIR !



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerauld.fr



BILAN AUDITIF GRATUIT⁽¹⁾

ESSAI D'APPAREILLAGE
1 MOIS GRATUIT⁽²⁾

GARANTIE 4 ANS COMPRISE⁽³⁾
FACILITÉS DE PAIEMENT⁽³⁾

CONTRÔLE et RÉVISION
GRATUITE de vos appareils
Marque et lieu d'achat indifférents

(1) Test non médical - (2) Voir conditions dans votre centre - (3) Voir conditions générales de vente dans votre centre



Prenez rendez-vous dans nos centres à CHÂTELLERAULT !

EN CENTRE VILLE
85, boulevard Blossac
05 49 20 11 11

FACE C. CIAL LECLERC
133, av. du Maréchal Foch
05 49 21 60 00

Audilab
Centres de correction auditive

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.



VOS LUNETTES
DE SOLEIL AUSSI,
EXIGENT
UN SPÉCIALISTE



À partir de **59€***
les solaires de marque
HAUTE QUALITÉ

OFFRE EXCEPTIONNELLE

CHÂTELLERAULT

• 9-11, RUE ARCEAU 05 49 21 92 55 / • 4, RUE DE L'HERSE 05 49 02 87 10

Mutualité française de la Vienne, union soumise aux dispositions du livre III du code de la Mutualité, SIREN n° 442 875 266

Selon mentions légales : * Offre à partir de 59 € TTC la paire de lunettes de soleil des marques Calvin Klein, Lacoste, Esprit, Nike, Rebel, Elle, valable du 15 avril au 31 juillet 2017 selon les stocks disponibles dans les magasins participant à l'opération. Prix de la monture affiché en magasin. Les montures, selon les modèles, sont adaptables à la vue à partir de +20€ en verres teintés, +30€ en verres teintés antireflets face arrière, +65€ en verres photochromiques, +60€ en verres polarisants, +60€ en verres miroirs antireflets pour des verres unifocaux Essilor ou Hoya et pour des dioptries de +1 - 6, cylindre de 4. En verres progressifs Essilor ou Hoya, au prix de la monture, il faut compter +80€ en verres teintés, +90€ en verres teintés antireflets face arrière, +120€ en verres photochromiques, +120€ en verres polarisants, +120€ en verres miroirs antireflets. Ces offres ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles, forfaits ou avantages. Ce dispositif médical est un produit réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Photos non contractuelles.

Jean-Pierre Abelin, Maire et Président de Grand Châtelleraut, et Sylvain Accorsini, PDG de Mécafi, en mars dernier à l'occasion de la Semaine de l'Industrie.



Modernisation de la ville : le point à mi-mandat.

Ces 3 années ont été particulièrement denses et elles ont permis de lancer 85% du projet que nous vous avons présenté en mars 2014.

Nous avons été amenés aussi à prendre à bras-le-corps les conséquences de deux décisions nationales qui ont eu un fort impact local :

- la réorganisation territoriale voulue par la loi NOTRe qui nous a conduits à la création de Grand Châtelleraut fort de ses 85 000 habitants et de ses 47 communes,
- la diminution des aides financières de l'État qui a amputé nos recettes de 6 millions d'euros cumulés entre 2014 et 2017, ainsi que celles de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La Cour des Comptes, dans son rapport de 2015, a même précisé que notre ville avait été particulièrement touchée au niveau national par ces baisses de dotation (dans les 3 premières des villes moyennes de 20 000 à 50 000 habitants).

Ces décisions nationales ne nous ont pas empêchés d'aller de l'avant :

- le chômage a baissé en dessous de la moyenne nationale à 9,2% (contre 9,6%),
- la population de Châtelleraut a augmenté en 2014 (32 529 habitants), une première depuis 1975 !

Les grands projets comme les améliorations de la vie quotidienne sont en cours : centre-ville, Bords de Vienne, premières réalisations sur l'îlot de Laège et aussi la voirie, le cadre de vie, les jeux pour enfants...

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtelleraut,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraut



Depuis le début du mois d'avril, les usagers accèdent à l'Hôtel de ville par les portes du boulevard Blossac fermées depuis plus de 25 ans.



Le skatepark aménagé à l'entrée de La Manu sera terminé au début de l'été.



L'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes a racheté à l'État, au nom de la Ville, l'ancienne école de gendarmerie (lire page 16).



La démolition l'an passé de la tour Lyautey (T8) a marqué la fin de 10 ans de rénovation urbaine dans le quartier d'Ozon.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraut
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtelleraut Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef : Charles Viansson-Ponté
Rédaction : Claire Brugier, Alexis Rousseau, Fabien Buffeteau,
Stéphanie Prédot, Charles Viansson-Ponté
Photos : Nicolas Mahu, Yves-Pierre Veracruz, Ibrahim Abdelsadok
Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraut

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre
vos propositions d'articles,
vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire
sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraut.fr

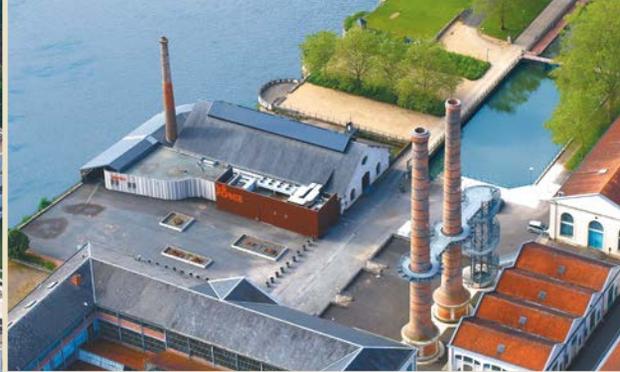
Accédez sur le site
www.ville-chatelleraut.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine





- **ÉCONOMIE - EMPLOI
INSERTION - NUMÉRIQUE** _____ p. 6-7
- **SPORTS - JEUNESSE
CULTURE - VIE ASSOCIATIVE** _____ p. 8-9
- **CŒURS DE VILLE** _____ p. 10-11
- **GRANDS PROJETS :
LES BORDS DE VIENNE ET LA MANU** _____ p. 12-13
- **ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ
HANDICAP - SANTÉ** _____ p. 14-15
- **RÉNOVATION URBAINE** _____ p. 16
- **PRÉVENTION - SÉCURITÉ** _____ p. 17
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE
CADRE DE VIE - VOIRIE** _____ p. 18-19
- **ÉDUCATION - PETITE ENFANCE** _____ p. 20

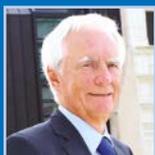


32 529 habitants en 2014
(+1,5% par rapport à 2013)

9,2% de chômage
(moyenne nationale 9,6%)

231 entreprises dans l'industrie
sur le bassin châtelleraudais

ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION : PRIORITÉS ABSOLUES



Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtelleraud
et président de la Communauté
d'Agglomération de Grand Châtelleraud

Le saviez-vous ?

558 à 1 256 emplois
sont à pourvoir dans
l'industrie d'ici 5 ans
(étude Groupement
Local d'Employeurs).

Bon à savoir

Grand Châtelleraud met prochainement en ligne son portail emploi. Retrouvez toutes les offres d'emplois et de stages du territoire !

> FAIT

- **Création d'outils pour attirer les entreprises** : salons nationaux et régionaux, colloque de l'attractivité, Forum Résalia (200 entrepreneurs présents).
- **Renforcement du service "Économie et Entreprises"** pour l'adapter aux enjeux du nouveau territoire.
- **Accompagnement et formation des professionnels** : conférences et ateliers thématiques réguliers, afterworks et rencontres d'entrepreneurs...
- **Équipement des zones d'activités économiques avec la fibre optique** pour garder les entreprises et les emplois. Exemple : Bilfinger à Availles-en-Châtelleraud.

> EN COURS

- **Implantation d'un FabLab** (laboratoire de fabrication) zone René Monory.
- **Soutien à CréaVienne à Châtelleraud** qui fête ses 10 ans cette année (75 000 euros de dotations pour le concours). Objectif : aider les créateurs et les créations d'emplois.
- **Poursuite des discussions avec la Région Nouvelle-Aquitaine** pour débloquer des aides à la création d'entreprise.
- **Animation de la pépinière René Monory** (réseau, formations, conférences).



Visite de l'usine Bilfinger
à Availles-en-Châtelleraud

Favoriser l'excellence pour la zone René Monory

> FAIT

- **Le Groupe Mécafi** a inauguré en 2016 son usine de production Eolia de plus de 8 000 m² créant 150 emplois. Le groupe compte 3 sites à Châtelleraud et plus de 400 salariés.
- **Renault** a installé en 2016 un centre de formation : plus de 4 000 stagiaires par an et des retombées pour les activités d'hôtellerie et de restauration.
- **Le Groupement Local d'Employeurs** a érigé un nouveau bâtiment pour ses bureaux : 150 emplois à temps plein dont 20% en contrat direct avec les entreprises du secteur.

Faciliter l'implantation et accompagner les entreprises

La Ville et Grand Châtelleraud soutiennent, accompagnent et aident les entreprises lors de leur installation et pendant leur développement.

> FAIT

- **Délipapier** : fin de construction de l'usine en 2015 ; 75 emplois créés.
- **VMH Energie** emploie 25 salariés sur le site de l'ancienne entreprise New Fabris.
- **Nouveau McDonald's** : environ 50 emplois créés.
- **Nouveau Darty** : une dizaine d'emplois créés.

> EN COURS

- **ARCO** prépare la construction d'une nouvelle usine de 12 000 m². Début des travaux fin 2017. Déjà plus de 200 nouveaux emplois créés en cinq ans.
- **Groupe L'Alliance : ARI - SERI - SOM**. Nouvelle usine "Peinture Alliance" de plus de 4 000 m². Objectif : rassembler les ateliers peintures des 3 usines. 7 millions d'euros d'investissement et 25 nouveaux emplois à la clé.



Mohamed Ben Embarek,
adjoint à la Jeunesse

L'INSERTION : DES ACTIONS POUR LES JEUNES

> FAIT

- **Création d'un pôle de mobilité à La Manu** réunissant l'ensemble des outils et moyens dédiés et mise en place d'un partenariat avec le Département pour créer une plateforme départementale de mobilité.
- **Soutien à l'École de la Deuxième Chance** pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'industrie dans le cadre du "Parcours Vienne Industrie".
- **Adhésion à l'association "Nos quartiers ont des Talents"** pour aider les jeunes diplômés à trouver un emploi.

> EN COURS

- **Recrutement d'un chargé de projet Économie sociale et Emploi.**
- **Création de temps d'échange entre les jeunes et les industriels** pour faire découvrir et redorer les métiers de l'industrie. Exemple : la Semaine de l'industrie du 20 au 24 mars 2017.



Mécafi a ouvert ses portes aux jeunes à l'occasion de la Semaine de l'Industrie, pour la réalisation d'une fresque.

LGV : élus et habitants mobilisés

Grâce à la mobilisation des élus, maintien de 5 allers-retours quotidiens avec Paris dans chaque sens avec des trains en milieu de journée.

À améliorer : les horaires des premiers et des derniers trains entre Paris et Châtellerauld et les aménagements TER entre Tours et Bordeaux.



Hubert Préher,
élu au Développement numérique

LE NUMÉRIQUE : EXTENSION DE LA FIBRE



La fibre optique

FTTO (Fiber To The Office)
pour les professionnels

FTTH (Fiber To The Home)
pour les particuliers

30 fois plus rapide que
l'Adsl

Des économies de gestion grâce à la fibre

Communauté d'Agglomération :
80 000 euros

Ville de Châtellerauld : 60 000 euros

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS) : 17 000 euros

Pour les professionnels

> FAIT

- **Depuis 2009 :** création des réseaux et raccordement des zones économiques de Châtellerauld, soit 45 km supplémentaires déployés et exploités par Covage. De nombreuses entreprises bénéficient de tarifs de 40 à 50% moins cher que les forfaits Adsl classiques.

> EN COURS

- **2017 :** raccordement des zones économiques d'Antran, de La Palue à Ingrandes et de Naintré.
- **2018 :** raccordement de la zone de Saint-Ustre à Ingrandes.
- **Déploiement de la fibre à l'échelle de Grand Châtellerauld :** 17 zones économiques prioritaires (500 entreprises) jusqu'en 2022.

Pour les particuliers

> FAIT

- **S'associer à Orange** pour garantir le déploiement de la fibre à Châtellerauld et l'installation des armoires.
- **Déjà 1 500 foyers raccordés à la fibre** (quartiers des Minimes, des Renardières, Antoigné, communes de Cenon-sur-Vienne, Thuré et Colombiers).

> EN COURS

- **Raccordement de toute la ville et des 12 communes de l'ancienne Communauté d'Agglomération prévu pour 2020.** Un plan est en cours de négociation avec le Département de la Vienne pour toutes les autres communes de Grand Châtellerauld.



Corine Farineau,
adjointe aux Sports

SPORTS : DES INVESTISSEMENTS EN CONTINU



La cure de jouvence de La Piscine

Le centre aquatique a fait l'objet d'importants travaux. Les bassins ont été dotés de centrales de traitement d'air (470 000 euros) et les vestiaires ont été entièrement refaits (476 000 euros).

> FAIT

- **Création d'évènements** : "Fête du sport" en septembre (plus de 60 associations), "Sport en ville, sport facile" les dimanches en centre-ville de mai à octobre. Objectifs : promouvoir et inciter à la pratique sportive et valoriser les associations.
- **Reconstruction de deux terrains de tennis à La Nautique.**
- **Rénovation de la Maison des sports** et centralisation de l'équipe du service des Sports.
- **Réfection des tracés de basket** aux gymnases Descartes et Jean Macé **et des tracés de badminton** au gymnase Jean Macé.
- **Amélioration de l'éclairage au boulodrome de Targé.**
- **Réhabilitation des vestiaires**, isolation et mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite) dans les gymnases Jean Macé et du Verger.

> À VENIR

- **Étendre le gymnase de la Marronnerie et transférer la salle de gymnastique de la Gornière.**
- **Refaire la toiture du Centre d'Entraînement Départemental (CED) de tennis.**



Mohamed Ben Embarek,
adjoint à la Jeunesse



Yasin Ergül,
élu à la Jeunesse et à l'Animation

JEUNESSE : DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES !

> À VENIR

Construire une résidence Habitat Jeunes (40 places)

Deux sites : place de Belgique à Châteauneuf et rue Gaudeau Lerpinière en centre-ville, pour les jeunes travailleurs ou en formation. Travaux en cours par Habitat de la Vienne. Gestion confiée à la Maison Pour Tous agréée par l'État.



Bientôt une résidence Habitat Jeunes en face du pont Henri IV

> FAIT

- **Partenariat avec les structures jeunesse du territoire** pour divers projets (utilisation de la vidéo).
- **Sensibilisation des jeunes sur les pratiques des réseaux sociaux** (interventions au "4" et dans les établissements scolaires).
- **Réalisation des "mercredis du 4"**.
- **Rénovation du dispositif d'appui à la mobilité internationale des jeunes.**
- **Réhabilitation du centre socio-culturel des Minimes.**

> EN COURS

- **Animation du Conseil Communal des Enfants (CCE)** : 16 conseillers âgés de 9 ans.

À noter

10 000 personnes ont fréquenté l'Été au Lac en 2016.
Les activités de Visa Vacances ont fait le plein.



Maryse Lavrard,
1^{re} adjointe

LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS



Théâtre Blossac : la renaissance

Les visites guidées
du théâtre restauré en 2013
ont attiré près de
10 000 personnes en 2016.

> FAIT

- **Ouverture du théâtre Blossac aux pratiques amateurs** le premier week-end de décembre.
- **Organisation d'expositions** : "Morceaux choisis" de Jacques Brouail et Jean Chaintrier en 2015, Paul Rebeyrolle en 2016...
- **Valorisation des artistes locaux.**
- **Signature d'une convention avec l'État** pour doter les 3T (Théâtres de Châtellerauld) du label Scène conventionnée.
- **Rénovation du pôle culturel associatif** de La Taupanne.
- **Opérations de valorisation du patrimoine** : concours photo, opération "Un village, des patrimoines"...
- **Réouverture de l'hôtel Sully**, nouveau lieu d'exposition.

> EN COURS

- **Aménagement du Centre des archives du Pays châtelleraudais** à Henri Denard.
- **Ouverture d'une halte des pèlerins de Saint-Jacques** à l'hôtel Sully.

> À VENIR

- **Réaménager les médiathèques du centre-ville** : "Les Halles des savoirs" et "Le Château des histoires" courant 2017.
- **Étendre le label Pays d'art et d'histoire** aux communes de Grand Châtellerauld.

Projet Demos : si tu ne vas pas à la musique, la musique viendra à toi !

Sept groupes de quinze enfants de 7 à 12 ans, issus de plusieurs écoles de la Communauté d'Agglomération, vont bénéficier pendant trois ans d'un apprentissage de la musique. Un projet unique à l'échelle de l'ex-Région Poitou-Charentes porté par la Philharmonie de Paris et l'Orchestre Poitou-Charentes. Pour renforcer le projet, une campagne de mécénat menée par Grand Châtellerauld débute.



Animations dans la ville
pour Octobre rose en 2016

> FAIT

- **Mise en place de l'observatoire des associations.**
- **Renouvellement du mobilier** dans les salles du Verger, de Targé et de Camille Pagé qui accueillent des associations.
- **Relogement des associations hébergées sur le site de l'ancien escadron** (boulevard Aristide Briand).

> EN COURS

- **Restauration de la salle polyvalente des Renardières.**
- **Soutien accru aux associations pour l'organisation d'événements.**
- **Aménagement de la salle de La Gornière**, ouverture automne 2017.

> À VENIR

- **Lancer les travaux de rénovation de la Maison Pour Tous** dès 2017.



Thomas Baudin,
élu à la Vie associative

FACILITER LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Plus de 470 associations
- 92 % des demandes de subventions municipales satisfaites en 2016
- 2 millions d'euros/an en moyenne de subventions municipales au monde associatif
- 2 millions d'euros/an en moyens matériels et autres



CŒURS DE VILLE



Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtelleraudais et
président de la Communauté
d'Agglomération de Grand Châtelleraudais



Maryse Lavrard,
1^{re} adjointe à l'Urbanisme
et au Patrimoine



Béatrice Rousseneq,
adjointe à l'Attractivité
et aux Relations avec les commerçants

La vitalité des cœurs de ville est une préoccupation majeure pour l'équipe municipale, et ce depuis longtemps. Dès le premier mandat en 2008, les élus ont pris conscience de l'ampleur de la tâche pour faire rebattre les cœurs de ville. La revitalisation est au centre de la réflexion et touche tous les domaines. Les actions menées ont déjà considérablement changé l'image du centre-ville avec la requalification des espaces publics (cinéma Le Loft, maison de santé, office de tourisme, médiathèque, théâtre Blossac, etc.), la centralisation des équipements et des services de proximité, des solutions au stationnement et des mesures en faveur du logement. Nous agissons avec vous au quotidien dans tous les domaines pour "ré-inventer les cœurs de ville".

Améliorer le cadre de vie et offrir des services de proximité

> FAIT

- **Fin de la requalification du site Alaman** (friche de l'ancien hôpital) avec l'installation du Caribou café.
- **Installation d'espaces de jeux pour enfants** (Blossac, le Verger...).
- **Centralisation des services** : l'Atelier et le conservatoire de musique et de danse Clément Janequin à La Manu.



Hôtel Alaman

Agir en faveur du commerce

> FAIT

- **Recrutement d'un manager de commerce.**
- **Étude des comportements** pour proposer et mettre en place des actions : étude de flux piétons.
- **Création d'opérations commerciales.**
Exemple : Midi + pour encourager l'ouverture des commerces entre 12h et 14h.
- **Renforcement des actions avec la Fédération des Acteurs Économiques (FAE) :** petits-déjeuners entre professionnels, échanges, afterworks...
- **Adhésion à l'association "Centre-ville en mouvement"** pour favoriser la mise en place d'actions pour le commerce.
Remise du Coquelicot d'or le 10 octobre 2016 à la Ville pour son action sur le centre-ville.

Animer la ville

> FAIT

Vide-greniers en bord de Vienne



Marché de Noël



Fête de la musique



- **Habillage des locaux vacants par des œuvres de l'artothèque.**
- **Organisation et coordination d'événements :** marché et animations de Noël, Fête de la musique, Salon des métiers d'arts, Jours de Vienne...
- **Soutien aux associations pour l'organisation de festivals :** Jazzellerault en mai, Châtel'Blues (concerts place Duplex) en juillet.
- **Visite-découverte du patrimoine pour les commerçants.**

Le saviez-vous ?

La Ville et Grand Châtelleraut ont organisé le 13 février dernier le premier colloque régional pour l'attractivité des centres-villes. Plus de 150 commerçants, artisans, acteurs du monde économique, élus étaient réunis pour dresser un bilan et réfléchir à la manière de redynamiser l'activité dans le cœur des villes.

Favoriser les accès et le stationnement

> FAIT

- **Amélioration des rues** Gaudeau Lerpinière, Sully, Cognet, Saint-Jean.
- **Modification du fonctionnement des horodateurs** pour faciliter l'accès aux commerces en hyper-centre.

À noter

1h gratuite pour les parkings à barrières de Blossac et du Château

20 minutes gratuites pour les parkings à horodateurs

Nettoyage quotidien du centre-ville



Rue du Cognet

Encourager le développement des commerces



> FAIT

- **Instaurer la taxe sur les commerces vacants** pour inciter les propriétaires de locaux à avoir une gestion active de leur patrimoine.
- **Inclure la clause d'arrêt des zones d'activités commerciales en périphérie** dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) en révision.

Instaurer une politique globale de réhabilitation des centres anciens

> FAIT

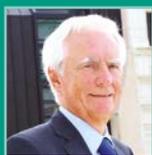
- **Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.** En 2016, 20 logements réhabilités pour un montant global d'aides de 300 000 euros.
- **Poursuite du dispositif des aides communales au ravalement de façade :** 100 000 euros d'aides par an.
- **Ouverture de l'Hôtel de ville boulevard Blossac** (accès fermé depuis plus de 25 ans).

> EN COURS ET À VENIR

- **Rénover l'îlot des Cordeliers en bord de Vienne** (création de 25 logements).
- **Aménager l'hôtellerie Saint-Jacques**, rue du Cygne Saint-Jacques, après acquisition en 2016.
- **Céder l'immeuble Piault**, rue du Cygne Saint-Jacques, pour réhabilitation (classement aux Monuments historiques en 2016).
- **Reconvertir l'ancienne école Paul Bert** (création de 9 logements locatifs).
- **Créer une poche de stationnement rue du Souci** à la place du service Hygiène et Santé transféré au centre Camille Pagé.
- **Signer la convention "centre-ville de demain"** avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour obtenir des aides.
- **Créer un observatoire du commerce** en partenariat avec les propriétaires et agences immobilières.
- **Lancer une enquête consommateurs.**
- **Planter des boutiques éphémères.**
- **Créer une pépinière de commerce** pour accompagner les porteurs de projets et favoriser leur développement, tout en revitalisant des zones fragilisées du centre-ville.
- **Restaurer les façades du logis du Cognet**, rue du Cognet (juin 2017).
- **Terminer l'aménagement de l'Hôtel de ville.** Fin des travaux juin 2017.



L'AMÉNAGEMENT DES BORDS DE VIENNE, UNE PROJECTION À DIX ANS



Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut et président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut



Maryse Lavrard, 1^{re} adjointe à l'Urbanisme et au Patrimoine



Laurence Rabussier, adjointe au Cadre de vie



Jean-Michel Meunier, élu à la Rénovation urbaine et aux bâtiments communaux

Le projet de réaménagement des Bords de Vienne est en marche et le schéma directeur des dix prochaines années est posé.

Rendre la Vienne aux Châtelleraudais, voilà l'objectif que les élus se sont fixé.

L'étude de programmation du batardeau (lycée Berthelot) au moulin du Bien Nourri est terminée et les premiers travaux vont être engagés dès 2018.

Fin 2019, vous pourrez vous promener à pied ou à vélo sur des espaces aménagés et sécurisés ou encore profiter des places Alaman, Notre-Dame, du Château et du batardeau totalement repensées avec des salons urbains pour accueillir promeneurs et familles.

Le projet global prévoit à terme de relier les deux rives et de créer une boucle du pont Lyautey au pont de Loudun, formant un circuit pour les piétons et les vélos.

Les quais seront aménagés et, au final, une passerelle pourrait relier les deux rives et les cœurs du centre-ville et de Châteauneuf.



LÉGENDES :

- Aménagements des espaces publics de cœur de ville
- Aménagements des chemins de rives et prairies

- Projet réalisé**
- Projet en cours**

- Projet à venir à 3 ans**

> FAIT ET EN COURS

- **Réaménagement des espaces de promenade** et installation d'un parcours de santé entre le pont Lyautey et la Nautique.
- **Démolition des bâtiments désaffectés** derrière la salle de la Gornière.
- **Création d'événements d'envergure : Jours de Vienne, La Manu...** pour valoriser le patrimoine.
- **Réhabilitation** de l'îlot des Cordeliers, du quai du Château...

> PROJETS À VENIR À 3 ANS

- **Aménager des aires de jeux et installer du mobilier urbain** au bord de la Vienne.
- **Refaire les places du Château et Notre-Dame** avec aménagement de parkings paysagers à barrières.
- **Construire une passerelle** sur l'Envigne à La Manu.
- **Créer un encorbellement sur la Vienne** : élargir la voie sous forme d'avancée au-dessus de l'eau, entre les places du Château et Notre-Dame.

LA MANU

En 2019, La Manu fêtera ses 200 ans. Aujourd'hui lieu de vie et de rencontres pour tous les Châtelleraudais, sa reconversion touche à sa fin.

> FAIT

- **Nouvel espace La Forge** : patinoire l'hiver et espace d'animations l'été avec une nouvelle brasserie ouverte toute l'année.



- **Aménagement du canal du Directeur**, avec un bateau de promenade sur la Vienne, le "Jehan Martin".
- **Création d'un espace paysager** : le jardin du Directeur.

> EN COURS

- **Esplanade paysagère** pour les jeunes et les familles avec un skatepark de 1 360 m².
- **Gradins** aux pieds des tours Wilmouth.
- **Aménagement des abords du musée Auto Moto Vélo**, parkings et nouveau sens de circulation pour laisser place aux piétons.



Place Henri Roy

> À VENIR

- **Aménager l'esplanade entre la Vienne et le canal.**
- **Aménager la place devant le Conservatoire Clément Janequin.**
- **Réaliser une passerelle sur l'Envigne.**





Inauguration du "Villâge", juin 2016

PERSONNES ÂGÉES / ACTION SOCIALE



Françoise Braud, adjointe à l'Action Sociale



Daniel Beaudoux, élu aux Solidarités

Le "Villâge"

Les 305 pensionnaires du "Villâge" (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) bénéficient aujourd'hui de chambres spacieuses (20 m²) totalement équipées, réparties sur 15 000 m² de bâtiments modernes répondant aux normes de performance énergétique.

> FAIT

- **Rénovation et mise en accessibilité du foyer logement Tivoli en 2014.**
- **Animation intergénérationnelle** chaque année pour Pâques : "Pic et Poc".
- **Création d'une plateforme de répit pour soutenir les aidants familiaux** (Maison bleue).

> EN COURS

- **Opération Silver Geek** : des jeunes en service civique pour initier les résidents des foyers logements à l'usage des tablettes numériques.
- **Rénovation du foyer logement des Renardières** de novembre 2016 à juillet 2018 : 1,4 million d'euros de travaux (salles de bains, huisseries, espaces accueil, détente, points informatique, salles de soins...).



Maison bleue

SOLIDARITÉ



Épicerie sociale

> FAIT

- **Épicerie sociale** : 18 000 passages par an, en partenariat avec les maisons de quartier.
- **Signature de conventions de mécénat** entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Banque alimentaire, Monoprix, Super U (Coop Atlantique).
- **Rénovation de la tour Charles Péguy** (Ozon) et augmentation du parc locatif de 10 logements en 2015.
- **Création de 18 jardinets à la Chamailerie.**

> EN COURS

- **Bloc sanitaire du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).**



Stéphanie Cottureau,
élu(e) au Handicap

HANDICAP

Près de la moitié des 63 équipements de la Ville sont aujourd'hui parfaitement accessibles et des aménagements sont prévus jusqu'en 2024, à hauteur de 3 millions d'euros.



Centre aquatique "La Piscine"

> FAIT

- **Création d'une commission communale d'accessibilité.**
- **Mise en place du transport à la demande (TAD)** avec les TAC (Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise) pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap.
- **Fo(u)r Europe** : programme d'échanges avec 300 jeunes européens réunis à Châtelleraud pour débattre du handicap.
- **Enregistrement du magazine Le Châtelleraudais version audio** pour la 11^e année.

> EN COURS

- **Ad'AP** (Agenda d'Accessibilité Programmée) : accompagnement des commerçants pour la mise en accessibilité de leur boutique, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).
- **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.**

> À VENIR

- **Mettre aux normes d'accessibilité les arrêts de bus** : 280 des 484 arrêts de bus concernés dans les huit prochaines années.



Nelly Cassan-Faux,
élu(e) à la Santé

SANTÉ

Un Contrat Local de Santé (CLS) a été signé en décembre 2011 entre l'Agence Régionale de Santé, la Sous-Préfecture et la Ville pour le handicap, le vieillissement, les risques sanitaires, la santé mentale, l'amélioration de l'accès au système de santé et les maladies chroniques.



Opération "Sport en ville, sport facile"

> FAIT

- **Extranet et infolettre "Santé" mensuelle** depuis 2015 à destination des professionnels (247 abonnés à ce jour) après le guide santé pour la population en 2011.
- **Journée de prévention et de promotion de la santé** : "C'est Ma santé" en avril.
- **En 2016, première édition de l'action "Sport en ville, sport facile"** : séances découverte d'activités sportives. L'opération est reconduite cette année.

> EN COURS

- **Établir un plan de vigilance par rapport à la démographie médicale et paramédicale** dans les différents quartiers de la ville.
- **Animer le groupe de travail "Santé mentale"** constitué depuis 2013. Réalisation d'une étude santé mentale en 2015.
- **Encourager le don du sang** : participation à la promotion du don de sang à Châtelleraud. Communication sur le nouveau lieu de collecte depuis janvier 2015 : tous les derniers jeudis du mois de 15h à 19h, salle Camille Pagé.
- **Soutenir l'implantation de maisons de santé** en partenariat avec les professionnels.
- **Créer un pôle Santé à Camille Pagé** intégrant le Centre d'Hygiène et Santé (rue du Souci).



ÎLOT DE
LAÂGE

Enquête 2015

Sur 700 participants :
30% souhaitent voir s'installer un commissariat et des services publics,
25% de nouveaux logements (individuels ou collectifs),
10% des espaces verts,
35% des équipements de loisirs et du stationnement.



Maryse Lavrard,
1^{re} adjointe à l'Urbanisme
et au Patrimoine

ÎLOT DE LAÂGE, UN NOUVEAU QUARTIER EN CENTRE-VILLE

> EN COURS

- **Implantation du nouveau chapiteau de l'École nationale de cirque.**
- **Projet de nouveau commissariat : élaboration d'un protocole d'accord entre l'État, la Ville et l'Établissement Public Foncier (EPF) suite à la proposition du Maire de faire don du foncier.**
- **Démolition des bâtiments trop vétustes.**
- **Analyse des données techniques et financières pour réhabiliter le bâti.**

> À VENIR

- **Démolir les murs** qui ceignent le site.
- **Étudier la programmation de réhabilitation** et rechercher des investisseurs (ex : résidence seniors).
- **Créer un parc urbain** pour les familles.

Le saviez-vous ?

L'îlot de Laâge, ce sont 3,85 hectares en centre-ville, soit 3 fois et demie le site Alaman.



Jean-Michel Meunier,
adjoint à la Rénovation
urbaine et aux bâtiments
communaux

RÉNOVER ET ADAPTER LES ESPACES URBAINS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

10 ans de rénovation urbaine à Ozoir

> FAIT

- **106 millions d'euros en 10 ans** (2007-2017).
- **591 logements démolis** (tour Lyautey...).
- **869 logement résidentialisés** (clôtures, sécurisation...).
- **622 logements réhabilités**, plus adaptés et mieux isolés, permettant aux habitants de faire des économies.

> À VENIR

- **Démolir une partie du bâtiment Alfred de Vigny** et créer des jardins partagés.

À noter

Le taux de vacance des logements d'Habitat de la Vienne est de 1,3% contre 12% avant l'opération.

Réhabilitations en centre-ville

> FAIT

- **Requalification des bureaux en logements à Saint-Romain.** Aujourd'hui la résidence en compte 43 au total.

Aménagements quartier du Lac

> FAIT

- **Création d'une voie de circulation douce de la rue Saint-Just (zone 30) à l'avenue Camille Pagé** pour désenclaver le quartier du Lac.
- **Création d'un carrefour giratoire en croisement des rues Saint-Just et Aliénor d'Aquitaine.**

> EN COURS

- **Sécuriser l'espace devant l'école Jacques Prévert.**
- **Résidentialiser les logements de la rue Saint-Just** et adapter l'accès aux immeubles.



Ahmed Ben Djillali,
élu à la Gestion urbaine
de proximité et
à la Sécurité routière

LA PRÉVENTION SUR TOUS LES FRONTS

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'appuie sur la prévention éducative et sociale et rassemble des représentants de la Ville, de la Justice, de l'Éducation nationale, de l'État, des organismes de médiation, des centres sociaux, etc.
Il contribue à déterminer la politique de prévention et de sécurité pour la ville.



La Ville apporte son soutien à l'association Médiation

> FAIT

- **Mise en place des groupes territoriaux de tranquillité des espaces publics** sur les quartiers de Châteauneuf, Ozon, le Lac et les Renardières.
- **Soutien à l'association Médiation** pour les opérations "Médiation par les pairs" (en milieu scolaire), "Cité Sport" et pour son action quotidienne.
- **Soutien aux actions des maisons de quartier** en faveur de l'éducation à la citoyenneté, en particulier les chantiers loisirs.
- **Sensibilisation des aînés à l'évolution du code de la route** via l'opération "Je repasse mon code... et alors ?".
- **Sensibilisation des plus jeunes** : intervention de la Police municipale en milieu scolaire (permis cycliste, permis Internet, Atelier de Découverte Éducative).

> À VENIR

- **Mettre en place un observatoire de la tranquillité publique.**
- **Réformer le stationnement payant.**



Philippe Mis,
adjoind à la Sécurité

SÉCURITÉ : DES MOYENS AU SERVICE DES HOMMES

La vidéo-protection s'étend

Après l'installation de la vidéo-protection dans les équipements (parcs de stationnement, médiathèques, patinoire, centre aquatique), une soixantaine de caméras de vidéo-protection vont être déployées sur la voie publique et un comité d'éthique sera créé. Le conseil municipal a adopté le 15 décembre 2016 une programmation budgétaire de 600 000 euros sur trois ans (2017-2019).



Des outils pour mieux vous protéger

Équipement de **matériel radio** type ACROPOLE identique à celui de la Police nationale et de **gilets pare-balles**. Armement (revolver Manurhin) depuis novembre 2016 et **formation** des policiers municipaux.



Dispositif de sécurité : Police municipale, Police nationale et Prévention pour le concert de Tri Yann (août 2016)

> FAIT

- **Création du service Prévention Médiation Sécurité** (14 personnes).
- **Mise en place d'un plan local de prévention et de déradicalisation.**
- **Intégration d'un intervenant social au commissariat.**
- **Déploiement de moyens supérieurs lors de grands événements** pour faire face à la menace d'attentat.
- **Mise en place du PV électronique.**
- **Participation à l'opération "Tranquillité Vacances".**
- **Organisation de la Semaine de la sécurité routière du 5 au 9 décembre 2016.**

> À FAIRE

- **Augmenter le nombre de policiers municipaux**, de 7 à 9 d'ici un an.
- **Créer un poste d'accueil** pour les Châtelleraudais au sein de la Police municipale.



Évelyne Azihari,
élue au Développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE / DÉCHETS CHÂTELLERAULT ET GRAND CHÂTELLERAULT

> FAIT

- **Renouvellement en 2017 du label Cit'ergie**, avec de nouveaux objectifs d'économie d'énergie.
- **Rénovation de l'éclairage au centre aquatique** (passage aux LEDs) : gain de 40 000 euros/an.
- **Installation de pompes à chaleur à la salle omnisports.**
- **Opérations de thermographie aérienne** pour les particuliers.
- **Mise en place d'un Programme Local de Prévention des déchets.** Objectif de l'Ademe : 7% de réduction, 10% atteints et création d'un site internet www.par-ici-les-bons-gestes.fr
- **Lancement du Programme d'Accompagnement Collectif Territorial des Entreprises (PACTE) pour 9 entreprises :** 98 tonnes de déchets évités, 16 500 euros économisés.

- **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCN) :** 2 millions d'euros de l'État pour des projets de rénovation énergétique...
- **Ouverture de la nouvelle déchèterie de l'Oisillon** à Bonneuil-Matours.
- **Installation de plateformes ergonomiques** pour la collecte des déchets verts.

> EN COURS

- **Installation de bornes de recharge pour voitures électriques.**
- **Accès des déchetteries** de Châtellerauldais, Naintré et Bonneuil-Matours aux nouvelles communes de Grand Châtellerauldais (juillet 2017).

> À VENIR

- **Créer des fermes photovoltaïques à Nonnes et à la Massonne** sur les terrains loués par la commune.



Bassins de stockage de Cenon-sur-Vienne

Le saviez-vous ?

Le budget fluides (électricité, gaz, chaleur, eau, maintenance) est passé de plus d'1,2 million d'euros en 2012 à 983 900 euros en 2016 pour l'Agglo, soit une baisse de 18%.

Sécurisation de l'eau

La ressource en eau potable de la ville de Châtellerauldais est désormais sécurisée. Inaugurée en 2015, la nouvelle prise d'eau située sur la pointe de Forclan à Cenon-sur-Vienne alimente deux bassins de stockage par l'intermédiaire d'un bassin de temporisation. Le budget total des travaux, qui se sont déroulés de 2010 à 2015, s'élève à environ 7 millions d'euros.



Laurence Rabussier,
adjointe au Cadre de vie

CADRE DE VIE

> FAIT

- **Obtention de la 1^{re} étoile du label "éco-propre"** créé par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).
- **Création d'évènements : "Scènes de Nature" et portes ouvertes des serres municipales.**
- **Aménagements paysagers** avenue Foch, avenue Louis Ripault, abords de la Nautique, camping du Chillou, îlot Péguy, jardin du Directeur à La Manu...
- **Création d'aires de jeux :** Minimes, jardin public, Verger, Lac. 130 000 euros d'investissement.
- **Amélioration de l'entretien des cimetières** (chantiers d'insertion).



Scènes de nature, au parc du Verger tous les deux ans

> EN COURS ET À VENIR

- **Projet Cœur Vert :** réaménagements place Aristide Briand, place Castellón de la Plana, parc de La Piscine.
- **Projet "Bords de Vienne"** (lire page 12).
- **Restructuration du patrimoine arboré du parc du Verger.**
- **Aménagement de cavurnes** (caveaux qui accueillent les urnes).

En chiffres

275 hectares d'espaces verts, dont 169 hectares de surface enherbée

10 000 arbres à entretenir

200 tracteurs, tondeuses, débroussailluses...

8 750 m² d'aires fleuries

100 agents



Gilles Mauduit,
adjoint à la Voirie

VOIRIE

La voirie communale compte aujourd'hui 223 km. Avec près de 2 millions d'euros investis chaque année dans la création, l'entretien et l'éclairage, la Ville se fixe pour objectif de permettre à chacun de se déplacer dans des rues parfaitement sécurisées et en bon état.

Nouveau carrefour giratoire
avenue Louis Ripault



> FAIT

- **Aménagement de l'avenue Foch**, création de pistes cyclables et rénovation de l'éclairage public : 500 000 euros.
- **Requalification des rues Bourbon (139 000 euros) et Cognet (83 000 euros) en zone 20 km/h**, création d'un réseau d'eaux pluviales, pose de pavés enherbés au pied du bâti et pose de pavés en résine pour délimiter la chaussée.
- **Réfection de l'avenue Louis Ripault et création d'un giratoire** : 350 000 euros pour offrir un nouveau visage à cette entrée de ville incontournable.
- **Remplacement de 144 luminaires (LED) boulevard Blossac** soit une économie d'énergie de 16 800 euros par an.
- **Sécurisation de la voirie** (avenues Mendès France, Pierre Abelin et Paul Painlevé).

Les travaux en chiffres

Rue de la Charnoire :
255 000 euros

Rue Giraudeau :
211 000 euros

Avenue de Piffoux :
193 000 euros

Rue Deschazeaux :
81 500 euros

Avenue des Stades, rues Robert Gaillard et J. Margault :
211 000 euros

Rue Chevalier de Ternay :
67 000 euros

Chemin du Marais :
165 000 euros

Chemin de la Massonne :
102 500 euros

Rue Bercillère :
153 800 euros

Rue Bernard Percevault :
172 000 euros

La Brelandière :
65 340 euros

Chaussées et trottoirs à Ozon :
252 500 euros

STATIONNEMENT / DÉPLACEMENT CHÂTELLERAULT ET GRAND CHÂTELLERAULT



> FAIT

- **Mise en service de Vélib'leu** (service de location de vélos) à la gare : 52 000 euros.
- **Acquisition de plusieurs véhicules** dont 12 cars "Intouro", 2 bus "Citaro" : 3 400 000 euros.
- **Réalisation d'un nouveau bus info pour les TAC** : 80 000 euros.
- **Mise en place du passage du paiement au quart d'heure pour les parkings à barrières.**
- **20 minutes gratuites pour le stationnement à horodateurs.**

> EN COURS ET À VENIR

- **Mettre en œuvre un schéma directeur cyclable** : 50 000 euros.
- **Installer 6 stations pour vélos électriques** à la location, en libre service (240 000 euros). Acquérir 50 vélos pour les stations et 50 vélos électriques supplémentaires pour densifier l'offre "Vélib'leu" à la gare.
- **Poser des box sécurisés pour vélos** : 40 000 euros.
- **Recruter un conseiller en mobilité** pour promouvoir les modes de transports alternatifs.
- **Acquérir un bus articulé** : 450 000 euros.

ÉDUCATION : LA VILLE À BONNE ÉCOLE

Quelques chiffres

2 464 élèves
6 écoles maternelles
7 écoles élémentaires
5 écoles primaires

Le saviez-vous ?

151 600 euros sur trois ans pour renouveler le matériel informatique et le mobilier des écoles.

> FAIT

- **Organisation du temps périscolaire pour répondre à la réforme des rythmes scolaires.**
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** et utilisation des produits locaux (52 % des fournisseurs) à l'Unité de Production Culinaire (UPC).
- **Poursuite des actions permis piétons (CE2) et permis cyclistes (CM2).**
- **Sécurisation des écoles dans le cadre du plan Vigipirate.**

> À VENIR

- **Renouveler le PEDT** (Projet Éducatif De Territoire) pour trois ans signé avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'État.

Ateliers de Découverte Éducatifs (ADE) :

plus de 100 activités et près de 700 enfants inscrits.

Les écoles à l'ère numérique

Les écoles élémentaire Édouard Herriot et maternelle France Souché de Châteauneuf, déjà raccordées à la fibre optique, vont être équipées de vidéo-projecteurs interactifs (VPI) et de "classes mobiles" avec des tablettes.

Les travaux dans les écoles

> FAIT

- **Sécurisation des espaces de jeux** : rénovation de la cour de la maternelle Paul Painlevé, du sol souple de réception des jeux dans les maternelles France Souché et Painlevé.
- **Amélioration de l'accessibilité** : réhabilitation du rez-de-chaussée de la maternelle Marie Carpentier.
- **Économie d'énergie** : réfection de la toiture de la maternelle Henri Matisse, nouvelles chaudières à l'école élémentaire Jules Ferry, aux écoles primaires de Targé et Léo Lagrange, menuiseries dans la maternelle Marie Carpentier et les écoles élémentaires Jacques Prévert et Lakanal-Littré.

> À VENIR

- **Réaliser la mutation thermique et la mise en accessibilité de l'école Lavoisier** (estimation 1,6 million d'euros).



Élisabeth Phlipponneau,
éluë à la Petite enfance



Thomas Baudin,
élu aux Équipements de proximité
intergénérationnels

PETITE ENFANCE : UNE OFFRE SOUPLE ET DIVERSIFIÉE

> FAIT

- **Rénovation de la crèche "Les Loupiots"** (45 places).
- **Développement du partenariat avec le Conservatoire Clément Janequin, l'École nationale de cirque, le centre aquatique La Piscine** pour développer les activités d'éveil des enfants.
- **Développement d'espaces de jeu** : îlot Péguy, jardin public, les Minimes, le parc du Verger et le Lac. 130 000 euros d'investissement.

Ouverture de la crèche "À Petits Pas"

Une nouvelle crèche de 15 places pour accueillir les enfants sur des périodes courtes ou des urgences.

Aire de jeux au parc du Verger



PORTFOLIO

ANIMATIONS DE NOËL : patinoire en plein air, marché de Noël et animations en cœur de ville tous les ans pendant trois semaines en décembre.



SCÈNES DE NATURE : tous les deux ans au parc du Verger, les agents du Cadre de vie présentent leurs savoir-faire et reconstituent, en miniature, les espaces verts de la ville.



TRI Yann en concert : en 2016, le groupe a joué sur la promenade des Acadiens, en bord de Vienne.



5^e COUPE D'EUROPE ESPOIRS DE MONTGOLFIÈRES : les 6 et 7 août derniers, plus de 5 000 personnes ont admiré le ballet des aérostats !



INAUGURATION DE L'USINE VÉOLIA DU GROUPE MÉCAFI en décembre dernier sur la zone René Monory. 200 emplois créés.



JOURS DE VIENNE attirent tous les deux ans des dizaines de milliers de spectateurs.



Credit photo: P. Rivière

FÊTE DE LA MANU tous les deux ans. En 2019, le lieu fêtera ses 200 ans.



TOUR POITOU-CHARENTES ET TOUR DE FRANCE en juillet et août 2016. Les plus grands noms du cyclisme ont sillonné les routes châtelleraudaises.



LA FORGE a rouvert ses portes en septembre après 8 mois de travaux.



OCTOBRE ROSE : la Ville est partenaire de la manifestation.



3 ANS : QUE DE CHEMIN PARCOURU !

Qu'il est difficile de condenser 3 ans d'actions en faveur de notre ville en si peu de pages !

3 ans, c'est beaucoup et peu à la fois... beaucoup à l'échelle d'un mandat, et peu en termes de finalisation de projets. L'idée de ce numéro spécial est de rendre compte de l'action de la Municipalité à travers un point d'étape, aussi bien des petites choses qui n'ont l'air de rien mais qui sont si importantes (réfection d'une rue), que des grands projets pour notre ville (attractivité du territoire, économie, emploi, cœurs de ville et Bords de Vienne, La Manu...). C'est aussi une manière pour nous de répondre à ceux qui considèrent qu'il ne se passe rien à Châtellerauld...

« Jours de Vienne » est un exemple parmi tant d'autres, d'animations originales que nous vous proposons depuis quelques années, avec 30 000 personnes sur la plaine des Acadiens en 2016. L'optimisation des sites remarquables et emblématiques de la ville est selon nous l'un des vecteurs de développement de notre Cité, c'est pourquoi nous allons vous présenter, cette année, des animations toujours plus riches sur la Manu, le site Alaman et la place Émile Zola...

Nous en profitons pour remercier ici l'ensemble des services municipaux, qui, au quotidien, œuvre à l'accomplissement du projet porté collectivement depuis 2014.

Jour après jour, nous voyons le visage de la ville changer, et c'est pour nous la meilleure des satisfactions.

Comptez sur nous pour poursuivre nos efforts inlassablement et sur notre capacité à projeter Châtellerauld dans l'avenir !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

NE PAS LAISSER PASSER LES TRAINS

Le 18 mars, à l'appel de l'Association « Ma Gare, Mon Avenir », des usagers, des citoyens et des élus ont manifesté à la gare afin d'obtenir une amélioration des horaires des trains entre Châtellerauld et Paris. Trop tard pour faire modifier ceux prévus pour juillet, date à laquelle la Ligne Grande Vitesse entre Bordeaux et Tours sera mise en service mais un espoir subsiste pour début 2018.

Des maires du Grand Châtellerauld étaient présents, dont certains ont voté avec leurs élus(s) le vœu proposé par l'association qui reprenait ces demandes et visait à s'inscrire dans une démarche commune et une cohérence de territoire.

A plusieurs reprises en 2015 et 2016, notre groupe a souhaité faire voter ce même vœu, en conseil municipal et en conseil d'agglomération (qui a financé 4,5 millions d'euros).

M. ABELIN a toujours refusé, niant cette cohérence pourtant évidente, niant la pertinence de ce document et argumentant sur sa capacité à négocier directement... Mais il était là le 18 mars, sans doute pour le discours et la photo !

Ce que nous redoutions est en passe de devenir réalité : les horaires du matin et du soir ne correspondent pas aux besoins des usagers ni des entreprises et fragilisent l'attractivité du Châtelleraudais.

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Paillet, S. Lansari-Capraz - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

VANDALISME

Le budget consacré à la rénovation urbaine du quartier du lac est de 500 000 € mais c'est sans compter les surcoûts engendrés par les dégradations permanentes qui interviennent PENDANT ces travaux. Il est urgent de mettre fin à la transformation de certains quartiers en véritables zones de non-droit, quid des services de médiateurs (qui interviennent la nuit aussi) subventionnés par la municipalité ?

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

CONTRAT DE MAINTENANCE - ASSISTANCE SERVEUR PC - MAC
LOGICIELS comptabilité et facturation

ALLIANCE.NET.fr
INFORMATIQUE



Services aux Entreprises
Site E-COMMERCE
FORMATIONS AGRÉÉES

6, rue Roffay des Pallus
86100 CHÂTELLERAULT

ciel! **05 49 02 03 04** **ebp**
BOURSES DE GESTION

ALLI@NCE.NET
ASSISTANCE

Agréé service
à la personne

50%
de
déduction
fiscale



Services informatiques
à domicile

6, rue Roffay des Pallus
86100 CHÂTELLERAULT
www.alliancenet-assistance.fr
assistance@alliancenet.fr
Tél. : 05 49 02 03 04

NOUVELLE ENSEIGNE



anna
coco

Des créations au féminin

Retrouvez notre sélection
de marques de créateurs :

JOCAVI - JEI'S
ANNA MONTANA
BARBARA LEBEK
JOSEPH RIBKOFF..

... et bien d'autres
découvertes à venir !

96 Rue Bourbon - CHÂTELLERAULT
05 49 21 63 42



OpalSens

Retrouvez SÉRÉNITÉ, HARMONIE et BIEN-ÊTRE.

Vous vous sentez fatigué, stressé, en manque
de tonus? Des petits maux par-ci par-là?

Les soins énergétiques peuvent vous aider à
soulager vos douleurs ou faire disparaître vos
différents troubles.

Retrouvez l'équilibre physique, psychique et
émotionnel.

Choisissez votre moment de détente
et prenez soins de vous.

07.68.13.50.04

www.opalesens.com



M^{es} Diane BERTHEUIL-DESFOSSES,
Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS



CENON-SUR-VIENNE, PAVILLON de
plain-pied env 86m² hab comprenant :
- entrée et dégagement av plac., bureau
(ou chbre), séjour-salon avec cheminée,
(insert), cuisine équipée donnant s/jardin,
deux chambres, salle d'eau, wc.
Garage attenant 2 voitures. Terrasse à
l'arrière sur terrain de 540m². Cl. énerg. : E
Prix : 160 000 € + 6 172 € d'honoraires
de négociation (soit 3,86 % TTC)

THURÉ, CAMPAGNE, PAVILLON construit en
1962, environ 87m² hab, comprenant :
- en RC surélevé : entrée, cuisine, salle à manger
avec insert, salon, trois chambres, sdb, wc.
Pièce mansardée au-dessus.
Ss-sol compartimenté.
Jardin autour sur terrain de 870m².
Classe énergétique : F
Prix : 100 000 € + 4 372 € d'honoraires de
négociation (soit 4,37 % TTC)



CHÂTELLERAULT, CENTRE MAISON
d'habitation env 59m² hab, comprenant :
- en RC surélevé : entrée, séjour, cuisine,
2 chbres av plac, sdb, wc ;
- en sous-sol : garage, chaufferie (chaudière
récente).
Grenier au-dessus. Terrain autour de 624m².
Classe énergétique : F
Prix : 60 000 € + 3 172 € d'honoraires de
négociation (soit 5,29 % TTC)

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40



E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

Orthopédie DUVERGER

MEDIC ALLIANCE
RESEAU NATIONAL

Matériel médical

LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintien et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs

Incontinence



Carte de fidélité
sur la gamme



Confort



Nouveau : mesure par scanner 3 D

Semelles orthopédiques sur mesures

Orthopédie
sur mesure

Prothèses - Corsets - Ceintures
Bas de contention

AGRÈMENT TOUTES CAISSES - TIERS PAYANT

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h30
Le samedi : 9h-12h30
Fermé le samedi après-midi



CACC
P r o l i a n s



CACC
P r o l i a n s



Prolians

Quincaillerie • Outillage

Fournitures pour le bâtiment et l'industrie

Chauffage • Sanitaire

**Une agence de proximité
à votre service**



www.prolians.com

Agence de CHÂTELLERAULT

Z.I. du Sanital - 7 bis, rue Thomas Edison
86100 CHÂTELLERAULT

Tél : 05 49 85 02 89 - Fax : 05 49 02 01 88

Mail : chatellerault.cacc@prolians.eu

**Gammes de
Produits
Professionnels**

Et toujours en 2017 :

- Tubes et raccords PVC
- Évacuation des eaux et Assainissement
- Gammes couvreurs & Fenêtres VELUX
- Gammes Clôtures et Portails

Plus de 25 000 références

- Quincaillerie, outillage à main et électro-portatif
- Chauffage, sanitaire, plomberie, ENR
- Equipement de Protection Individuelle
- Clôture, matériels bâtiment et travaux publics
- Plastiques industriels et aluminium
- Aciers et produits spéciaux
- Service après-vente

Prolians, les multispécialistes de Descours & Cabaud